



DÉPARTEMENT  
DE VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT D'AVIGNON

REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2018

**Délibération n°2018121**

**Date de convocation : 07/12/2018**

**Membres en exercice : 26**

**PAS DE VOTE**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Acte publié le : 21/12/2018

L'an deux mil dix-huit, le treize décembre à quinze heures trente, le Conseil de Communauté s'est réuni à Orange, au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire sous la présidence de M. Alain ROCHEBONNE :

**Présents :**

**Châteauneuf-du-Pape :** AVRIL Claude

**Courthézon :** ROCHEBONNE Alain, LEMAIRE Marie-Thérèse, FENOUIL Jean-Pierre

**Jonquières :** BISCARRAT Louis, FLEURY George-Andrée

**Orange :** BOMPARD Jacques, TESTANIÈRE Gérald, STEINMETZ-ROCHE Marion, PASERO Jean-Pierre, BOURGEOIS Claude, TRAMIER Sandy, BÉGUELIN Armand, MARQUOT Xavier, CRESPO Anne, GASPA Catherine, LAROYENNE Gilles, HAUTANT Anne-Marie

**Absents ayant donné pouvoir :** FIDÈLE Serge pouvoir à BISCARRAT Louis, LORHO Marie-France pouvoir à BOMPARD Jacques, GRABNER Chantal pouvoir à GASPA Catherine, SABON Denis pouvoir à TESTANIÈRE Gérald, ARNAUD-PERVEYRIE Carole pouvoir à MARQUOT Xavier, GALMARD Marie-Thérèse pouvoir à STEINMETZ-ROCHE Marion

**Absents :** BOMPARD Guillaume, MAFFRE Claudine

**Secrétaire de Séance :** MARQUOT Xavier

**OBJET : PLANIFICATION TERRITORIALE / RAPPORT D'ACTIVITE 2017 DU SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOT DU BASSIN DE VIE D'AVIGNON (SMBVA)**

**RAPPORTEUR : M. Louis BISCARRAT**

Par courrier remis en date 18 Octobre 2018, le Syndicat Mixte pour le Scot du Bassin de Vie d'Avignon (SMBVA) a transmis à la Communauté des Communes son rapport annuel d'activités 2017.

La Communauté des Communes est adhérente au SMBVA pour l'ensemble des communes de son territoire.

Le rapport d'activités présente :

- Le Syndicat Mixte pour le Scot du Bassin de Vie d'Avignon :
  - o L'historique de sa constitution et de ses actions antérieures,
  - o Son territoire d'intervention,
  - o Son fonctionnement et sa vocation unique d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale,

REÇU EN PREFECTURE

le 19/12/2018

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-084-248400236-20181219-DCC2018121-

- Son bureau et son conseil syndical en 2017,
- Son équipe technique et administrative en 2017,
- Les actions / études réalisées en 2017 ;
- Le détail des bureaux, comités syndicaux et des délibérations du syndicat de 2017 ;
- Les réunions d'information et d'échanges notamment avec les Personnes Publiques Associées, partenaires et membres du syndicat ;
- Les résultats comptables de l'exercice 2016.

Il est toutefois précisé que suivant les délibérations du Conseil Syndical n° 2018-07 et 2018-08 en date du 26 Mars 2018 ; les résultats comptables de l'exercice 2017 sont :

- Le compte administratif de l'exercice 2017 : résultat cumulé de + 130 837,64 € ;
- Le compte de gestion de l'exercice 2017 : résultat de clôture de l'exercice (résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés) + 130 837,64 € ;

Le rapport d'activités 2017 du Syndicat Mixte pour le Scot du Bassin de Vie d'Avignon est disponible en téléchargement sur le site internet : [www.scot-bva.fr](http://www.scot-bva.fr)

Il convient que le Conseil de Communauté prenne acte de la présentation de ce rapport.

## LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** l'article L.143-16 du code de l'urbanisme sur l'autorité en charge de l'approbation, du suivi et de la révision du SCoT,

**VU** l'arrêté inter-préfectoral n°80 du 29 décembre 2003 constituant le Syndicat Mixte pour le Scot du Bassin de Vie d'Avignon dont le périmètre englobe les communes membres de la Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange,

**VU** les statuts du Syndicat Mixte pour le Scot du Bassin de Vie d'Avignon,

**CONSIDÉRANT** le courrier reçu en date du 18 Octobre 2018 par lequel le Syndicat Mixte pour le Scot du Bassin de Vie d'Avignon a transmis à la Communauté des Communes son rapport d'activités 2017,

**AYANT OUI** l'exposé du Rapporteur :

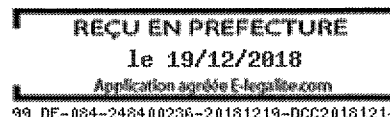
- **PREND ACTE** du rapport d'activités 2017 du Syndicat Mixte pour le Scot du Bassin de Vie d'Avignon,
- **DIT** que ce rapport sera transmis aux communes membres pour y être présenté par devant leurs conseils municipaux.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits  
Ont signé les membres présents,  
Pour copie conforme.  
Orange, le 19/12/18



Le Président

Alain ROCHEBONNE



99\_DE-084-2484 00236-20181219-DCC2018121-